

## INFORMATION

---



### **Interdiction de consommation de l'eau potable sur la commune de LA BALME DE SILLINGY**

Pour des raisons d'ordre sanitaire, l'eau desservant les habitations de la commune de LA BALME DE SILLINGY est temporairement impropre à la consommation.

**L'interdiction concerne la boisson, la préparation des aliments et le brossage des dents.**

**L'eau peut être toutefois consommée après une ébullition de 5 minutes.**

Conscient des contraintes que cela impose aux usagers, la **C.C.F.U met à votre disposition des bouteilles d'eau potable.**

Ces dernières sont à récupérer à La Salle Georges Daviet, 15 Rue Octave Puthod aux horaires suivants (avec application des mesures COVID) :

**Vendredi 28 de 20h30-22h30**  
**Samedi 29 de 9h00-12h00 et de 17h00-20h00**  
**Dimanche 30 de 9h00-12h00 et de 17h00-20h00**

Les agents de la C.C.F.U mettent toute en œuvre pour pallier le plus rapidement possible à cette anomalie.

La C.C.F.U. vous informera dès que la situation sera revenue à la normale.

En cas d'urgence vous pouvez nous contacter au : 06.71.58.41.57